

## Fiche de Poste

**Service :** Vie associative, culture et évènementiel

**Poste :** Agent technique polyvalent événements et spectacles

### Cadre statutaire :

Catégorie : C

Filière : technique

Cadre d'emplois : adjoints techniques territoriaux

### Exigences requises :

#### Compétences professionnelles :

- Connaissance des techniques de scénographie
- Connaissance des caractéristiques techniques de fonctionnement des matériels, tout particulièrement en son, électricité et lumière
- Habilitation électrique
- Maîtrise des règles de sécurité

#### Qualités relationnelles :

Respect des élus, des services, des partenaires de la collectivité (associations, partenaires extérieurs...) et des artistes.

Ouverture d'esprit et adaptabilité.

Rigueur.

**Capacité d'encadrement :** non demandé.

### Missions du poste :

#### Missions principales :

- Chargement, transport, livraison et installation du matériel sur les sites des évènementiels et des manifestations,
- Installation du matériel et des équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements (son, lumière, plateau) et aide aux régisseurs plateau, son et lumière,
- Polyvalence et capacité à seconder les régisseurs son, lumière et plateau
- Régie son ou lumière pour des manifestations nécessitant peu de matériel technique,
- Entretien du matériel technique de la salle Gérard-Philippe.

### **Missions secondaires :**

- Nettoyage du véhicule de service et vérification des niveaux en lien avec les services techniques de la ville,
- Entretien des abords immédiats de la salle G. Philipe (balayage, passage de souffleuse et nettoyeur haute pression...).

### **Moyens mis à disposition :**

Equipements et matériels spécialisés

Véhicule de service

### **Conditions et contraintes d'exercice :**

Travail au sein d'un établissement, sur des sites en plein air et sur divers lieux

Déplacements fréquents

Travail en équipe

Grande disponibilité

Veiller au respect des conditions d'hygiène, de sécurité (port des EPI, respect des postures pour le port de charge lourde, ...) et au respect des procédures.

### **Temps de travail :**

Cycle de travail annualisé 1067h

Horaires irréguliers avec amplitude variable liées à l'organisation des spectacles et manifestations (nuit, week end)

### **Autorité hiérarchique :**

